

**Arrêté ministériel portant désignation de membres du
Conseil d'administration de la Haute Ecole en Hainaut**

A.M. 11-10-2016

M.B. 08-12-2016

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1, 5° et alinéa 4 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition des membres du Conseil d'Administration visés à l'article 66, alinéa 1, 1°, 2° et 3°, sur une double liste,

Arrête :

Article 1^{er}. - Madame Pascale HOGNE est désignée membre effectif du Conseil d'administration de la Haute Ecole en Hainaut, eu égard à ses compétences particulières dans les secteurs professionnels en rapport avec les études organisées, jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 2. - Monsieur Willy LAHAYE est désigné membre effectif du Conseil d'administration de la Haute Ecole en Hainaut, eu égard à ses compétences particulières dans les secteurs professionnels en rapport avec les études organisées, jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 11 octobre 2016.

Jean-Claude MARCOURT